

Le Terroir

Mot du président

Chères agricultrices et chers agriculteurs,

Une année syndicale forte en rebondissements se termine bientôt. Un gouvernement qui a mis la hache dans nos outils de développement régionaux et aussi dans nos outils de sécurité du revenu malgré des ententes fermes sur le développement de notre agriculture.

Malgré ce désintéressement de l'État, comment pouvons-nous garder le cap et continuer à investir et à développer notre économie régionale? Ne l'oublions pas, nos entreprises agricoles sont un puissant levier économique.

Durant la dernière année, j'ai eu le loisir de rencontrer plusieurs d'entre vous ainsi que tous nos partenaires économiques régionaux. Nous avons fait le point avec eux sur notre agriculture régionale, son impact sur notre économie et notre volonté de travailler avec eux en partenariat. Les réponses ont été très positives : ils sont prêts.

Nous sommes une organisation présente sur tout le territoire par nos syndicats locaux ainsi que notre instance régionale. Nous pouvons individuellement et collectivement faire la différence comme nous l'avons si bien fait dans le passé (Bœuf Gaspésie, Agneaux aux algues, Gaspésie Gourmande, Transport d'animaux, etc.). Nous sommes des entrepreneurs et des agents de développement économique. Unissons nos forces et développons notre leadership.

Cet automne, nous entrons dans un processus de réélection de nos administrateurs de syndicats locaux. Je vous encourage très fortement à assister à vos assemblées régionales, à donner et à échanger vos idées et surtout, à vous engager dans votre organisation. Vous pouvez faire la différence.

Pour ma part, je m'engage à mettre toute mon énergie dans le développement de notre agriculture avec vous, car ensemble, nous pouvons aller beaucoup plus loin.

Syndicalement vôtre,

Christian Côté, président

Dans ce numéro :

Mot du président	Page 1
25 ans d'implication syndicale	Page 2
Projet de loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal	
Nos gouvernements jouent à la roulette russe	Page 3
Attention chevreuils	
Ma ferme mon monde édition 2016	Page 4
Les marchés publics	

Feuilles insérées à l'intérieur :

- Portes ouvertes sur les fermes du Québec ;
- Liste des assemblées générales annuelles.

25 ans d'implication syndicale

Lors du Congrès de l'UPA 2014, l'implication de plusieurs producteurs agricoles était soulignée.

Ces producteurs sont impliqués depuis plus de 25 ans au sein de l'organisation et nous tenons à les féliciter de leur engagement, mais aussi à les remercier de leur apport à la vie syndicale de la Fédération régionale.

Voici notre 4^e producteur : William (Billy) Budd



M. Budd a débuté dans le Syndicat des producteurs de bovins en 1985 et y demeure pendant quelques années avant de rejoindre le syndicat local de Bonaventure en tant qu'administrateur, puis président. M. Budd s'implique également sur les dossiers d'aménagement du territoire de la MRC de Bonaventure. Son implication syndicale a permis de consolider les liens entre la communauté anglophone et l'UPA.

« L'UPA permet de rejoindre tous les producteurs » - William Budd

Projet de loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal

Par ce projet de loi, le gouvernement veut répondre à une préoccupation grandissante de la population du Québec. Comme vous le savez, les citoyens sont très sensibles à la cruauté envers les animaux et la place qu'occupent certains cas de maltraitance dans les médias le confirme. Le projet apporte des changements au Code civil pour que les animaux de compagnie et les animaux de ferme ne soient plus considérés comme de simples biens meubles. Il vise également à leur accorder un statut juridique et définit les obligations découlant de la garde et de l'utilisation des animaux à des fins agricoles.

Une vision convergente tant pour les producteurs, pour qui, maltraiter un animal, peu importe les circonstances, constitue un geste inacceptable et doit être fortement réprimandé, que pour les citoyens, qui désirent avoir l'assurance que des pratiques sans cruauté sont mises en œuvre dans l'élevage, le transport et l'abattage des animaux. C'est pourquoi les diverses productions ont su développer des codes de bonnes pratiques qui sont déjà en vigueur tels que le code de pratiques pour le soin et la manipulation des veaux de boucherie, le programme « ProAction » des producteurs de Lait du Canada ou le code de pratiques pour le soin et la manipulation des moutons, pour ne nommer que ceux-ci.

À sa première lecture, l'UPA considère que ce projet de loi offre la flexibilité nécessaire à la pratique de l'élevage au Québec puisque les codes de bonnes pratiques existants respectent les dispositions du nouveau projet de loi déposé en juin. Par contre, nous devons demeurer attentifs à la mise en application, car le gouvernement se donne de très larges pouvoirs d'édicter des règlements, comme : rendre obligatoire, pour les personnes qu'il détermine, l'application de dispositions de codes de pratiques publiés par le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage et prévoir les adaptations ainsi que les dispositions transitoires nécessaires à cette application.

Il sera également important d'être présent pour faire la distinction entre les préoccupations légitimes des citoyens et les revendications de certaines associations militantes.

Nos gouvernements jouent à la roulette russe

Au fil des années, les producteurs agricoles ont travaillé fort pour se doter d'outils collectifs pour se protéger contre les fluctuations du marché. Certaines productions ont opté pour des mesures de contrôle de la production selon les besoins du marché. C'est ce que l'on appelle la gestion de l'offre. D'autres productions ont préféré des programmes de sécurité du revenu pour compenser les écarts entre les coûts de production et le prix du marché (ASRA). Les orientations politiques des gouvernements du Canada et du Québec jettent une ombre sur l'environnement d'affaires des entreprises agricoles.

Malgré les bonnes paroles du gouvernement Harper, les producteurs demeurent craintifs sur la volonté de ce gouvernement de maintenir intégralement la gestion de l'offre. L'ouverture de 17 700 tonnes de fromage consentie lors de l'accord européen a créé une brèche dans le système. Quelle sera l'issue pour le Partenariat Trans-Pacifique? Inquiets, les producteurs de la région se sont joints aux producteurs du Québec pour envoyer un message clair lors de la manifestation de Ste-Marie et de Roberval. Nous devons maintenir ce programme intégralement pour la survie de ces productions en région.

À un autre niveau, le gouvernement du Québec s'est donné comme objectif principal d'équilibrer le budget du Québec en adoptant des mesures de contrôle des dépenses et en appliquant le principe du cran d'arrêt. Ainsi, toute nouvelle mesure doit se financer avec un budget restreint par le retranchement à d'autres postes budgétaires.

Le budget du MAPAQ représente environ 1 % du total des crédits. Pourtant, c'est le ministère qui a subi la coupure la plus sévère lors du dernier budget, soit 151 millions (14.5 %). Étant principalement affectée, quelle est la marge de manœuvre de la Financière agricole pour intervenir adéquatement aux besoins des entreprises agricoles? Quelles seront les réponses aux recommandations unanimes du groupe de travail pour le renouvellement du programme de la sécurité du revenu? Ou encore, aux recommandations de la Relève agricole sur l'établissement? Ces questions demeurent encore sans réponse.

On semble tenir pour acquis que le report de ces décisions ne dérangera pas trop puisque les prix du marché sont intéressants. On oublie, malheureusement, que c'est lorsque le marché est favorable qu'il faut consolider l'entreprise et préparer la relève. Sinon, l'entreprise devient vulnérable lors de la prochaine chute de marché et les coûts des mesures de correction deviennent plus lourds.

Nos dirigeants politiques jouent à la roulette russe. Pourtant, l'agriculture et la transformation alimentaire sont des secteurs clés de l'économie du Québec. Chaque année, ils contribuent à une hauteur de 17 milliards \$ au produit intérieur brut (5,9 %) et génèrent des revenus de l'ordre de 4,5 milliards \$ pour les divers paliers de gouvernement.

Attention chevreuils

Chevreuil

Si vous avez des dommages à vos cultures causés par les chevreuils, n'oubliez pas de communiquer avec nous au : 418-392-4466



Ma ferme mon monde édition 2016

Le concours ma ferme mon monde nous revient cette année avec un nouveau processus de sélection. Chaque région doit soumettre une entreprise qui se démarque par la qualité de ses méthodes en gestion des ressources humaines. Les syndicats locaux et spécialisés sont interpellés afin de soumettre des entreprises qui se démarquent dans la région. Un comité de sélection final sera par la suite formé, et à l'aide d'une grille d'évaluation, les candidatures seront analysées. Au final, l'entreprise qui représentera la région de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine aura un article dans la Terre de Chez nous qui lui sera dédié au courant de l'automne. Les gagnants du concours provincial seront sélectionnés parmi les entreprises ayant fait l'objet d'un article. Rappelons que notre région s'est déjà démarquée dans les dernières années avec trois entreprises finalistes dont la ferme Pointe-Basse de Havre aux Maisons en 2015 qui a remporté la troisième place avec son horaire de travail allégé.

Si vous désirez plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Madame Véronique Babin-Roussel responsable du Centre d'emploi agricole de la Gaspésie- Les Îles.

Téléphone : 418 392-4466, poste 209

Courriel : cindygagne@upa.qc.ca



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Centre d'emploi agricole
Gaspésie - Les Îles

Les marchés publics

La saison des marchés publics tire à sa fin, voici les derniers rendez-vous pour la saison 2015.

Lieu	Dates	Lieu
Gaspé	Le samedi 12 septembre Le dimanche 20 septembre	Pointe O'Hara Rue de la Reine
Îles-de-la-Madeleine	Le samedi jusqu'au 10 octobre dès 10h + La fête Champêtre le 6 septembre 2015	Place des gens de la mer Centre Alfred Gallant
New Carlisle	Le samedi jusqu'au 12 septembre de 9h à 13h	Parc municipal
New Richmond	Le samedi jusqu'au 5 septembre de 10h à 16h	Pointe Taylor
Nouvelle	Le samedi jusqu'au 3 octobre de 9h à 15h	Site de la petite école
Festival La Virée	Le samedi 10 octobre dès 10h	Carleton-sur-Mer

Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles
172, boul. Perron Est
New Richmond (Québec) G0C 2B0

Téléphone : 418-392-4466
Télécopieur: 418-392-4862
gaspesie-iles@upa.qc.ca

Site Web : www.gaspesielesiles.upa.qc.ca